

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 36

Artikel: Le lever du soleil
Autor: Vullièmoz, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fèrè décret po tot dè bon, que son bosson étai vouâisu, et lo Grand Conset a decidâ que cein n'avâi pas bouna façon. Yen a que volliâvont fèrè mécllion mécllietta avoué lè Bernois, mâ lo gouvernement lâo z'a de : « harte-la ! rein dè cé miquemaque ! » Et c'est bin fé ! L'est veré assebin, n'ariâ étâ bio, no z'autro, on n'arâi rein z'u lè crouïo vagon, ti lè bio sariont z'allâ à Berna et on dit qu'on no z'arâi einvouhi dein lè garès reinquè dâi z'allemands, po no z'eimbêtâ ; et pi lè gardevoies, clliâo pourrès dzeins, lè z'arâi bintout faillu frou. Adon lo Grand Conset a de âo tsemin dè fai : N'aussi pas poaire, ne vo geinâ pas ; se vo z'âi fauta, veni pi, mâ laissi clliâo Bernois tranquillo. Ma fâi poru que cein ne no z'amenâi pas onco dâi z'impous ! mâ on dit que c'est finnameint po cauchenâ et qu'on ne risque rein ; que cé tsemin dè fai, c'est dâi bravès dzeins. Se l'est dinsé, l'est bon.

Tot parâi yen a que sè sont bin dèfeindu po ne pas pi cauchenâ ; l'ont de : « clliâo pestès dè tsemins dè fai ne font reinquè dâo mau âo canton dè Vaud ; lè z'autro iadzo on veindâi lo fromeint chix francs lo quartèron et ora que lè vagon ein amiont à remollhie-mo dû lo fin fond dâi z'Allemands, lo faut bailli po trâi francs ! » Po cein, l'est bin veré, et ye paret que clliâosique ont dâo bin âo selâo ; mâ faut onco mâ ne veindrè què trai francs et ne min avâi dè Bernois perque, et lo Grand Conset a bin fé, pisque cein ne vâo ren cotâ.

Adon, après cein, lo deçando, la Sociétâ dâo tsemin dè fai s'est asseimbilliâie âo théâtre et sè sont gaillâ tsecagni. On ne sâ pas l'est dè bon, âo bin se l'ont vollhiu djui à la comédie, tantia que l'ont fé on dètertîn que mêmameint ion qu'étâi pllie résenâ-bllio què lè z'autro, l'âo z'a de : « Ora, l'est bon, ne fédè pas mé lé z'einfants ! » (paret bin que fasont la comédie) et tot parâi sè sont adé disputâ qu'on arâi de que c'étâi lo congrè dè la pé, et po fèrè botsi cé trafi, yen a qu'on demandâ lâo condzi et on a vôtâ po dâi z'autro. Enfin ne compreigno pas grand tzouze à tot cein et sè volliont onco asseim-blliâ ion dè stâo dzo que vint. Paret que yavâi rudo dè mondo, kâ yé vu su lè papâi que quand l'ont votâ, yen a ion qu'a z'u mé dè 5 millè voix ; ne sè pas dein lo mondo io sè sont ti fourrà ; l'est veré que ia bin dè la plliace.

Eh bin vo vâide ora ! c'est coumeint vo z'é dza de : clliâo tsemins dè fai ne font rein què d'amenâ dâi tsecagnès, et mâ fâi cllia dè Lozena porâi bin mau veré, kâ clliâo dzeins sont gaillâ etsâodâ ; on a cousin po la senanna que vint, et on a dza fé veni dè l'artilléri à la caserna.

Ye foudra vairè.

C. C. D.



LE LEVER DU SOLEIL

I

De la nuit les heures ailées
 Dans l'urne du temps appelées
 Se précipitent sans retour ;
 Des cieus la rive orientale
 Se découpe à la clarté pâle
 Des premières lueurs du jour

Dans l'air pas un battement d'aile,
 Sur les monts pas une voix grêle,
 Dans la plaine, pas un soupir ;
 Seulement sur l'onde endormie,
 Un frisson, symbole de vie,
 Nous dit que la nuit va finir.

Déjà des étoiles mourantes,
 Les abeilles d'or pâlisantes
 Se dispersent dans le ciel bleu ;
 Voici l'aurore aux doigts de rose,
 Qui sur la montagne se pose,
 Comme un doux sourire de Dieu !

Et la pourpre et l'or et l'opale
 A sa voix pure et virginale
 Bordent les champs de l'infini,
 Et, glissant d'étage en étage,
 Frappant nuage après nuage,
 Leurs rayons volent au zénith.

Mais bientôt tout ce qui sommeille,
 Les forêts, les nids, tout s'éveille,
 Tout se ranime avec des chants ;
 Et vers les cieus un hymne immense,
 Divin concert qui recommence
 De la terre emporte l'encens.

A cet appel suave et tendre,
 Comme un roi qui se fait attendre,
 Le globe de flamme incertain,
 Aux portes du jour qu'il inonde,
 Semble attendre un peu que le monde
 S'apprête à ce nouveau matin.

Le voilà ! son orbe s'élance,
 Sur une cime il se balance
 Dans un torrent de pourpre et d'or ;
 Aux campagnes du ciel qu'il gagne
 Il gravite de la montagne
 Ou semble y reposer encor.

Jetant un regard en arrière,
 Sans doute il plaint l'autre hémisphère
 Qu'il abandonne dans la nuit,
 Mais Dieu lui dit : Poursuis ta route,
 Il monte, il t'adore, il t'écoute,
 Mortels, un nouveau jour à lui !

Eclatez, chants de la lumière,
 Voix des ondes, voix de la terre,
 Voix des arbres, voix des zéphyrs,
 Murmures des vagues brisées,
 Frissons des branches balancées,
 Chants des nids, languissants soupirs !

Eclatez, voix aériennes,
 Et vous, harpes eoliennes
 Qui frémissiez au front des bois ;
 Hennis, cavale au pied sonore,
 Et toi, mortel, adore, adore,
 Ton Dieu réclame aussi ta voix !

II

Qui chantez-vous, tribus bruyantes,
 Millions d'ailes bourdonnantes
 En saluant ce nouveau jour ?
 Qui chantez-vous, cimes sans nombre,
 Vous, lacs, qui surgissez de l'ombre
 Comme un joyau peint par l'amour ?

Que murmures-tu dans ta poudre,
 Toi qu'un peu de jours va dissoudre,
 Infortuné qui sais ton sort,
 Toi qui vois s'écrouter ton être
 Et pour qui ce jour est peut-être
 Le jour terrible de la mort ?

Oh ! sans doute elles remercient
Toutes vos voix qui balbutient
L'hymne ineffable du matin ;
Et dans les sphères étoilées
D'autres tribus agenouillées
Répètent ce concert lointain.

Oui, tous prosternés sous le trône
De Celui qui pare et couronne
Ses astres d'éclairs radieux ;
Vous lui dites votre misère,
Vous lui murmurez : Père ! Père !
Il vous écoute au fond des cieux.

Au Créateur de toutes choses
Vous chantez les métamorphoses
De tout ce qui sort de ses mains,
Et le néant qui vous accable
Devant sa lumière ineffable
Vous l'oubliez tous les matins.

Comme la fleur humiliée,
Sous les larmes de la rosée,
Relève sa corolle d'or ;
Ainsi l'homme affligé qui doute,
Se soulève au bord de la route
Et dans le Ciel espère encor.

C. VULLIÉMOZ.

Lai iava dein lo tein à Cudzi on certain Vanna,
qu'ava lo tonnère por ala marauda peindin la né.
On iadzo que l'éta ganguelli su on pomma, lo
propriétaire, qu'éta catzi dérai l'adze, l'ai crié :
— Ah ! t'accrotze s'tu iadzo baugro dé chenapan.
— Ho né pas po medzi dai pommés que su ice,
lé pire po vairé lo veladzo dé Morrein.

Le syndic de C*** remettait l'autre jour à l'un de
ses parents le billet de recommandation suivant :

Très honoré Monsieur.

Par ce petit mot, je vous recommande mon cou-
sin Jules, qui se rend à Genève. Son père est un
riche propriétaire de l'endroit qui possède plusieurs
bâtiments à usine, et passablement de campagne.
Son fils répare et desservait quoique ce soit avec
une certaine habileté ; de manière que maître meu-
nier, laboureur ou charretier, il peut mettre la main
à tout ce qui peut être louable.

De manière que si vous aviez l'obligeance de voir
à lui être de quelque utilité, tant pour lui trou-
ver une place suivant ses facultés que parmi vos
connaissances, vous obligeriez infiniment celui qui
ne cesse de s'applaudir d'avoir su se mettre en rela-
tion d'affaires avec un homme tel que vous.

A l'occasion du 1^{er} septembre, ouverture de la chasse.

LES COMMANDEMENTS DU CHASSEUR.

Sans rechigner tu sauteras
De ton lit matinalement.

Dans les champs tu l'échineras
Jusqu'au soir inclusivement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,
Mais de gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,
Ainsi que les chats mêmelement.

Le chien d'autrui tu ne prendras
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras
Le moins possible assurément.

Ton fusil tu déchargeras
En revenant soigneusement.

Vers huit heures tu rentreras
Anéanti complètement.

En ne rapportant dans tes bras
Qu'un moineau mort d'isolement.

S. V.

La convention suivante a été passée entre une
commune des environs de Lausanne et son tambour.
Nous citons textuellement :

Convenant d'un tambour.

« La Municipalité de la Commune de..... engage
son tambour, lequel il consent de faire la place de
tambour pour cette Commune sur condition que la
Commune l'habilte et l'équipe en militaire et lui paye
les peaux qui percera pendant qui battra dessus.

Celles qui percera et qu'on saura que cet de sa
propre défaute quand il en percera une dans les fêtes
ou l'autorité ne l'y aura pas appelé seront à sa charge,
il se réserve que la Municipalité lui donne 10 fr. en
argent pour aller à l'Ecole de Moudon si en tous cas
il quitte la caisse ou la Commune pour aller faire la
place ailleur il sengage de rembourser tous les frais
que la Commune aura fait au sujet de cette place de
tambour en militaire.

Le père de plus du sus dit tambour sengage
comme acceptant que son fils prenne la place comme
caution du remboursement. »

Une bonne à tout faire se présente dans une mai-
son pour entrer en service.

La bourgeoise :

— Avant tout, mon enfant, je désire savoir pour-
quoi vous avez été congédiée de votre dernière place.

La bonne, d'un air piqué :

— Madame est bien curieuse... Est-ce que je de-
mande à madame pourquoi sa dernière bonne n'a
pas pu vivre chez elle ?...

PENSÉE

Les beaux parleurs ressemblent aux fausses mé-
dailles ; quelques jours d'usage en font disparaître
tout le brillant.

L. MONNET.